

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, est le premier traité international sur le changement climatique entrée en vigueur en 1994. Elle reconnaît l'existence des changements climatiques et la responsabilité humaine pour son apparition. Elle vise également à stabiliser les émissions des gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine dans l'atmosphère à un niveau qui ne met pas en danger le climat mondial.

La Conférence des Parties (COP) est l'organe suprême de la convention. Chaque année, les Etats ayant signés la convention, se retrouvent dans un pays pour définir les mécanismes concrets de lutte contre le réchauffement climatique : c'est la fameuse **“Conférence des Parties - COP”**.

La récente publication du rapport du GIEC (Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) en Mars 2022 met en évidence les tendances fortes des aléas climatiques (sècheresse accrue, fortes précipitations, inondations fréquentes, augmentation du niveau de la mer, etc.) induisant des effets négatifs incommensurables sur les secteurs prioritaires (agriculture, eau, etc.) et les économies locales en Afrique de l'Ouest.

Après les résultats mitigés de Madrid (CoP25) et de Glasgow (CoP26), la CoP 27 constitue une opportunité stratégique pour les pays du Sud et particulièrement les Acteurs Non Etatiques (ANE) de l'Afrique pour se positionner davantage avec des propositions concrètes et messages clairs et ainsi inspirer le processus et les orientations de négociations sur des questions clés notamment l'accès à la finance climatique, l'adaptation et la résilience des communautés et collectivités territoriales. Au-delà de ces attentes, les ANE sont appelés à porter la voix des préoccupations des populations du Sud.

Dans ce cadre, l'ONG CREDEL (Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local) organisera dans la semaine du 17 au 22 octobre 2022, des rencontres d'échanges et de collecte des opinions avec les différentes couches sociales qui subissent les effets pervers des changements climatiques et un atelier national le 20 octobre 2022 pour informer les acteurs de la société civile sur les « Enjeux de la COP 27)

L'atelier vise à i) établir et consolider le cadre de dialogue et d'influence politique des acteurs non-étatiques, ii) procéder à un décryptage exhaustif des enjeux de la CoP27 ; iii) échanger sur les enjeux et la perception de la transition énergétique juste et iv) faciliter la co-construction des messages aboutissant à la production d'une vidéo d'influence axée aux thématiques ciblées (l'accès à la finance climatique, l'adaptation et la résilience des communautés et collectivités territoriales, les pertes et dommages, etc.)

Ce appel est lancé à l'endroit des ANE, notamment les OSC œuvrant dans le domaine du Changement Climatique à se manifester par mail à l'adresse suivante : secretariat@credelbenin.org avec copie pab@credelbenin.org, à compter du 26/09/2022 au 10/10/2022 pour prendre part aux activités. L'ONG CREDEL envoyer un mail de confirmation précisant le lieu et le programme détaillé de l'atelier.

Pour Tout renseignement complémentaire, veuillez écrire à secretariat@credelbenin.org avec copie pab@credelbenin.org ou appelez le numéro : 00229 69494592